

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	15 (1870)
Heft:	1
Artikel:	Reconnaissance de la vallée du Rhône, du lac Léman au St-Gothard : opérée en 1865, du 3 au 16 septembre
Autor:	Borgeaud, Constant
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-332334

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Nº 1.

Lausanne, le 1er Janvier 1870.

XVe Année.

SOMMAIRE. — Reconnaissance de la vallée du Rhône, par M. le colonel C. Borgeaud.
— Angles de mire et déviations moyennes des fusils suisses de petit calibre et du Martini-Henry. — Nouvelles et chroniques.

RECONNAISSANCE

DE LA VALLÉE DU RHÔNE, DU LAC LÉMAN AU ST-GOTHARD,
opérée en 1865, du 3 au 16 septembre, par des officiers de l'Etat-major fédéral.

MÉMOIRE RÉDIGÉ PAR LE COLONEL BORGEAUD, CHEF DE LA RECONNAISSANCE.

La partie supérieure du bassin du Rhône descend du St-Gothard au lac Léman ; elle comprend le Valais, plus le second arrondissement militaire du canton de Vaud.

CHAPITRE PREMIER.

Statistique.

POPULATION:	Valais,	90,792 âmes.
	Vaud, 2 ^e arrondissement militaire	<u>37,417</u> »
	Total .	<u>128,209</u> âmes.

SUPERFICIE:	Valais,	228 lieues carrées.
	Vaud, 2 ^e arrondissement militaire	<u>50</u> »
	Total .	<u>258</u> lieues carrées.

Habitants par lieue carrée.

Valais,	400
Vaud, 2 ^e arrondissement militaire.	<u>1,250</u>
Moyenne pour les pays sus-indiqués	500

Divisions administratives.

Le 2^e arrondissement militaire du canton de Vaud se divise en 5 districts et en 50 communes.

Le canton du Valais se divise en 13 districts et en 169 communes.

Tableaux des districts et communes.

DISTRICTS	COMMUNES	Population	Maisons habitées	Ménages
VEVEY.	1. Blonay 2. Chardonne 3. Châtelard 4. Corseaux 5. Corsier. 6. Jongny 7. La Tour-de-Peilz 8. Les Planches 9. St-Légier 10. Vevey 11. Veytaux	776 985 2970 388 1351 286 1343 1122 940 6494 287	165 208 463 64 188 46 156 163 186 436 38	182 224 596 85 269 56 275 204 210 1383 65
	Totaux	16942	2113	3549
AIGLE.	1. Aigle 2. Bex 3. Chessel 4. Corbeyrier 5. Gryon 6. Lavey-Morcles 7. Leysin 8. Noville 9. Ollon 10. Ormont-dessous 11. Ormont-dessus 12. Rennaz. 13. Roche 14. Villeneuve. 15. Yvorne.	2582 3552 419 229 388 365 433 437 3051 1494 960 186 407 1516 818	329 521 29 65 83 59 111 67 618 399 262 35 69 224 163	622 787 30 66 101 77 124 99 752 420 279 41 85 353 192
	Totaux	16537	3934	4028
PAYS-D'ENHAUT.	1. Château-d'Œx 2. Rossinières 3. Rougemont	2259 587 1092	486 148 235	601 166 291
	Totaux	3938	869	1058
VEVEY	16942	2113	3549	
AIGLE	16537	3034	4028	
PAYS-D'ENHAUT	3938	869	1058	
Résumé pour le canton de Vaud	37417	6016	8635	
SION.	<i>Canton du Valais.</i>			
	1. Sion	4203	342	791
	2. Arbaz	391	57	74
	3. Bramois	503	61	104
	4. Grimisuat	498	97	106
	5. Salins	339	42	60
	6. Savièze.	1825	261	360
	7. Vaisonnaz	205	38	46
	Totaux	7964	898	1541

DISTRICTS	COMMUNES	Population	Maisons habitées	Ménages
BRIEG.	1. Brieg 2. Brigesbad 3. Bürgisch 4. Eggerberg 5. Glyss 6. Mund 7. Naters 8. Ried 9. Simplon 10. Therminen 11. Zwischbergen	1012 70 198 241 700 486 964 646 385 384 104	92 13 32 37 90 92 126 80 59 48 16	190 15 41 50 143 94 196 119 78 68 18
	Totaux	5190	685	1012
CONTHEY.	1. Ardon 2. Chamoson 3. Conthey 4. Nendaz	1033 1258 2624 1871	136 176 492 308	222 246 571 398
	Totaux	6786	1112	1437
ENTREMONT.	1. Bagnes 2. Liddes 3. Orsières 4. St-Brancher 5. St-Pierre 6. Vollèges	4327 1308 2384 737 336 882	560 219 439 143 75 158	910 277 496 157 74 175
	Totaux	9974	1594	2089
GOMS.	1. Ausserbinnen. 2. Bellwald 3. Biel. 4. Binn 5. Blitzigen 6. Ernen 7. Fisch 8. Fischerthal 9. Geschinen 10. Glurigen 11. Lax 12. Müllebach 13. Münster 14. Niederernen 15. Niederwald 16. Obergestelen 17. Oberwald 18. Reckingen. 19. Ritznigen 20. Selkingen 21. Steinhaus 22. Ulrichen	64 287 109 215 182 418 327 148 128 135 189 118 412 74 117 265 326 344 107 103 101 280	8 46 19 41 37 55 45 30 20 20 39 23 76 12 20 42 33 68 16 18 17 46	12 59 24 47 46 82 74 30 33 26 39 26 98 15 27 61 54 75 24 25 20 58
	Totaux	4449	731	955

DISTRICTS	COMMUNES.	Population	Maisons habitées	Ménages
HERENS.	1. Aggeltes 2. Ayent 3. Evolenne 4. Herrémence 5. Mage 6. Nax. . . . 7. St-Martin 8. Vernamiège 9. Vex.	228 1120 1057 1095 309 387 737 189 881	43 203 150 231 75 52 145 22 141	44 213 228 231 69 78 152 37 168
	Totaux	6003	1062	1220
LEUK.	1. Agaren. 2. Albinen 3. Bratsch 4. Ergisch 5. Erschmatt. 6. Feschel 7. Gampel 8. Gultet 9. Inden 10. Leuk (Bas) 11. Leuk (Bürgerschaft). 12. Oberems 13. Salgesch 14. Türtmann 15. Unterems 16. Vahren	195 325 149 272 255 131 389 132 70 545 1123 190 452 538 148 451	30 78 30 47 63 29 78 31 15 74 181 41 81 91 32 97	40 78 33 59 63 29 79 31 15 112 222 41 97 120 32 97
	Totaux	5305	998	1148
MARTIGNY.	1. Batiaz (la). 2. Bovergnier 3. Charrat 4. Fully 5. Isérables 6. Leytron 7. Martigny-Bourg 8. Martigny-Combe 9. Martigny-Ville 10. Riddes 11. Saillon 12. Saxon	377 373 430 1150 864 713 1212 1420 1403 609 283 1094	48 74 66 209 193 116 157 297 136 93 41 161	79 76 98 249 193 128 259 297 288 113 53 224
	Totaux	9928	1591	2050
MONTHEY.	1. Champéry 2. Colombez-Muraz 3. Monthey 4. Port-Valais 5. St-Gingolph 6. Trois-Torrens 7. Val d'Illier 8. Vionnaz 9. Vouvry	503 962 2114 602 826 1216 801 778 1178	136 196 261 73 101 270 212 111 163	137 208 449 106 159 297 214 155 229
	Totaux	8980	1523	1954

DISTRICTS	COMMUNES	Population	Maisons habitées	Ménages
RARON.	1. Betten	342	48	79
A. Est.	2. Bister	82	14	18
	3. Bitsch	221	45	46
	4. Filet	138	22	28
	5. Göppisberg	83	12	19
	6. Greich	77	11	17
	7. Grengiols	476	78	108
	8. Martisberg	103	13	21
	9. Mörel	220	34	53
	10. Ried	262	37	57
B. Ouest.	11. Ausserberger	340	57	74
	12. Birchen	383	54	81
	13. Blatten	272	48	54
	14. Eischoll	441	57	96
	15. Ferden	204	33	45
	16. Hothen	102	17	24
	17. Kipfel	167	23	34
	18. Niedergestelen	193	42	46
	19. Raron	517	82	108
	20. Steg	218	50	50
	21. Unterbach	280	39	64
	22. Wyler	221	42	42
	Totaux	5342	858	1164
ST-MAURICE.	1. Collonge	392	63	85
	2. Dorénaz	340	54	68
	3. Evionaz	659	96	142
	4. Finschants	433	79	79
	5. Massongex	588	73	106
	6. Mex.	129	22	22
	7. St-Maurice	1543	166	302
	8. Salvan	1595	313	313
	9. Verossaz	553	106	106
	Totaux	6232	972	1223
SIERRE.	1. Ayer	769	160	167
	2. Challais	687	92	138
	3. Chandolin	123	28	30
	4. Chippis	185	32	42
	5. Granges	219	27	46
	6. Grimenzi	227	58	60
	7. Gröne	475	81	99
	8. Lens	1963	259	375
	9. Luc.	462	63	119
	10. Miége	296	62	65
	11. Mollens	266	48	62
	12. Randogne	258	50	51
	13. St-Jean	307	55	75
	14. St-Léonard	424	57	81
	15. Syders	1095	170	249
	16. Varpaz	153	22	25
	17. Venthône	393	65	83
	Totaux	8302	1329	1767

DISTRICTS	COMMUNES	Population	Maisons habitées	Ménages
VIÈGE.	1. Allmagell 2. Balm 3. Baltscheider 4. Emdt 5. Eyholz 6. Eysten 7. Fec. 8. Gassenried 9. Grächen 10. Grundsaas. 11. Gründen 12. Lalden 13. Randa 14. St-Niclaus Dorfmark. 15. St-Niclaus Matt . . 16. Stalden 17. Staldenried 18. Täsch 19. Törbel 20. Vispach 21. Visperterbirmen . . 22. Zeneggen 23. Zurmatt	156 229 141 224 209 187 217 174 369 237 47 184 198 215 261 351 256 182 539 623 617 237 424	22 29 26 30 25 33 34 25 46 33 8 18 38 29 39 52 36 24 64 78 72 45 51	31 50 31 46 38 38 46 36 62 60 10 30 38 42 48 72 55 33 106 129 126 45 108
	Totaux	6277	857	1280

RÉCAPITULATION.

CANTONS	DISTRICTS	Population	Maisons habitées	Ménages
VALAIS.	1. Sion 2. Brieg. 3. Conthey 4. Entremont 5. Goms 6. Hérens 7. Leuk. 8. Martigny 9. Monthey 10. Raron 11. St-Maurice 12. Siders 13. Visp	7964 5190 6786 9974 4449 6003 5365 9928 8980 5342 6232 8302 6277	898 685 1112 1594 731 1062 998 1591 1523 858 972 1329 857	1541 1012 1437 2089 955 1220 1148 2050 1954 1164 1223 1767 1280
	Totaux	90792	14210	18840
	<i>Résumé.</i>			
VAUD		37417	6016	8635
VALAIS		90792	14210	18840
	Totaux	128209	20226	27475

Logements militaires. — Afin de ne pas être obligés d'indiquer ce que chaque localité peut loger de troupes, nous dirons ici, une fois pour toutes, que nous admettons qu'une ville, qu'un bourg ou qu'un village peut loger une population militaire égale à sa population civile ; que cependant il vaudra mieux que la population militaire soit seulement la moitié de la population civile, mais que, dans un moment de concentration et pour quelques jours seulement, une ville peut abriter une population militaire double de sa population civile ; qu'un bourg peut abriter une population militaire triple de sa population civile, et qu'ensin un village peut abriter une population militaire quadruple de sa population civile.

Villes, bourgs et villages. — Le bassin du Rhône ne renferme que deux villes, Vevey et Sion, qui présentent des ressources considérables à une armée ; mais il renferme un bon nombre de petites villes bien distribuées, qui rendraient des services, comme Villeneuve, Aigle, St-Maurice, Martigny, Loëche et Brieg. Le nombre des grands et riches villages est encore plus considérable, et ils ne sont pas moins bien distribués. Nous citerons : Chardonne, Corsier, La Tour-de-Peilz, Montreux, Ollon, Bex, Yverne, Ormont-dessous, Ormont-dessus, Château-d'Œx, Rougemont, Rossinières, Monthey, Vouvry, le Bouveret par sa position, Trois-torrents, Salvan, Lavey et les Bains, Martigny-Bourg, St-Brancher, Orsière, Liddes, Saxon, Fully, Conthey, Chamoson, Nendaz, Ardon, Savièse, Hermence, Sierre, Lens, Loëche-les-Bains, Viège, Raron, Naters et Munster.

Constructions en pierre. — Dans les districts vaudois, les bâtiments sont en pierre, ils sont confortables, bien établis et bien entretenus.

Dans la vallée du Rhône proprement dite (partie valaisanne), depuis le lac jusqu'à Brieg, les bâtiments sont aussi généralement en pierre, assez spacieux, mais moins confortables et moins bien entretenus.

Constructions en bois. — Dans les vallées latérales, dans la vallée de Couche et sur les versants, les bâtiments sont en bois, de petites dimensions, peu confortables, souvent mal entretenus ; mais ils sont nombreux, et avec de la paille, ils peuvent encore servir d'abri à une armée.

Langues. — Dans le haut Valais, soit les districts allemands au-dessus de Sion, on parle la langue allemande ; cependant sur les routes principales on parle aussi le français. Dans le bas Valais, au-dessous de Sion et dans les districts vaudois, on parle français. Généralement les patois allemands et français sont les langues dominantes du pays.

Instruction et mœurs. — L'instruction publique est en progrès.

Les mœurs sont simples et en général primitives, sauf dans quelques localités corrompues par les touristes.

Force physique et morale. — Le montagnard est plus fort que l'habitant des plaines ou des bords du Rhône ; il est aussi plus beau et d'un esprit plus vif ; les localités les moins favorisées sous ce rapport sont placées aux débouchés des grandes vallées latérales.

Les habitants de ce bassin sont fins chasseurs et bons militaires par nature, comme ils l'ont du reste prouvé en 1798 et 1799, lors de l'invasion de leur pays par les armées françaises.

Ils joueront toujours un grand rôle dans la défense nationale par la ténacité avec laquelle ils défendront leurs vallées ; mais pour cela il faudra leur laisser la liberté d'action que comporte la guérillas.

Religion. — Les habitants des districts vaudois sont protestants, ceux du Valais sont catholiques. Le curé valaisan, chasseur et belliqueux, conduira son troupeau au bon coin du défilé pour la défense de la paroisse.

Les couvents, assez nombreux dans le Valais, pourront servir d'hôpitaux ou d'am-

bulances, sans parler des grands hospices du St-Bernard et du Simplon, qui pourront recevoir des destinations spéciales.

Nature des terrains. — On peut approximativement classer les terrains de la manière suivante :

Terrains incultes, improductifs et inhabitables	1/2	soit 129 lieues carrées.
Pâtrages et forêts.	1/4	64 "
Prés artificiels, champs et vignes	1/8	32 "
Prés naturels	1/8	32 "
		Total 1 soit 258 lieues carrées.

Productions. — On voit par le classement des terrains que les productions principales sont :

a) FORÊTS DE SAPINS ET DE MÉLÈZES.

Il existe dans le canton du Valais des forêts de sapins et de mélèzes superbes, mais ces forêts ne sont pas exploitées faute de routes, ou elles le sont d'une manière inintelligente et sans principes.

Il faut cependant reconnaître que les gouvernements du Valais et de Vaud font actuellement de louables efforts pour arriver à un aménagement régulier des forêts.

Les bois de construction et les bois à brûler sont la source d'un revenu considérable par l'exportation qui s'en fait dans les cantons de Vaud et de Genève. Les bois de construction sont exportés même jusqu'en France.

b) PÂTRAGES.

A eux seuls ils couvrent une étendue considérable du pays.

L'élève du bétail est une source de revenus importants.

Le lait, le fromage et le beurre font la base des substances alimentaires de la majorité des valaisans.

c) PRAIRIES NATURELLES.

Placées sur les versants, elles sont fort étendues, très fertiles et en général irriguées à grands frais. Elles produisent un fourrage dit de montagne de première qualité. Ce fourrage succulent convient surtout au bétail à cornes ; les chevaux ne supportent pas volontiers une nourriture aussi forte.

d) PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Celles-ci sont dans la plaine du Rhône. Elles sont productives et donnent un fourrage qui convient aux chevaux, mais elles ne sont malheureusement pas étendues, ce qui fait qu'on ne trouverait pas dans le Valais les fourrages nécessaires à une bien grande quantité de chevaux, même pour peu de temps.

e) CÉRÉALES.

Dire qu'il y a peu de prairies artificielles, c'est dire que la culture des céréales n'est pas bien étendue ; aussi la production du *froment* est inférieure à la consommation, qui elle-même est faible, relativement à la population.

Peu d'*orges*.

Peu de *seigles*.

Fèves et *maïs* superbes dans les proportions de la grande culture.

Avoine de première qualité, mais en quantité insuffisante à la consommation des chevaux du pays.

Par conséquent, pour faire subsister une armée dans le Valais, il faudra tirer entièrement les farines et les avoines du dehors, ainsi qu'une partie considérable des soins et la presque totalité de la paille.

f) VIGNOBLES.

Les vignobles sont considérables, ceux de Villeneuve, d'Aigle, d'Yvorne sont connus en Suisse, ils font la principale richesse du district d'Aigle.

Dans le Valais les vignobles sont encore plus étendus, et ils ne sont pas moins distingués, seulement les procédés de culture de la vigne et la manutention des vins laissent à désirer.

Nous citerons les vins de Martigny, de Fully, de Salgues, d'Ardon, de Chamoson, de Conthey, de Sierre. Le Lamarque, le Coquinpey, le vin du glacier, la Malvoisie douce et la Malvoisie amère sont les plus réputés.

Une nouvelle culture de la vigne et une meilleure manutention des vins sont destinées à faire la future richesse du Valais.

g) ARBRES FRUITIERS ET LÉGUMES.

Le noyer, le châtaignier, le poirier, le pommier, le cerisier réussissent admirablement dans la vallée du Rhône, rien de plus beau que les châtaigneraies de Monthey et que les vergers au-dessous d'Ollon ou ceux au-dessus de Chamoson ou de Conthey.

La pomme de terre, les choux, etc., en quantité et de bonne qualité.

<i>Bétail.</i> —	Vaches	26,000
	Bœufs.	800
	Jeunes bêtes	12,000
		<u>Total</u>
		38,800
	Moutons	50,000
	Chèvres	12,000
	Pores	4,500
		<u>Total</u>
		66,500
<i>Bêtes de somme ou de trait.</i> —	Chevaux	3,400
	Mulets	1,400
	Anes	200
		<u>Total</u>
		5,000

Industrie. — Les forges et fonderies d'Ardon, qui exploitent le minéral de fer, sont un grand établissement métallurgique. Plusieurs exploitations des mines de plomb argentifères. Mines d'anthracite en exploitation. Gyps, chaux, marbres et granits. Hôtels et guides pour touristes. Grands moulins à Aigle et à Bex. Bains et eaux minérales de Lavey, de Saxon et de Loëche. Ces derniers établissements pourront être utilisés très avantageusement comme ambulances ou pour hôpitaux militaires.

Commerce. — Peu considérable.

Exportation. — Vins. Bois. Fromages et beurre. Bétail. Laines. Gyps, chaux, sel, marbres et granits.

Importation. — Etoffes, sel et denrées coloniales.

Transit. — Presque nul.

<i>Revenus publics.</i> —	Canton du Valais	fr. 650,000
	Districts vaudois	» 450,000
		<u>Total</u>
		fr. 1,100,000

Ce revenu pourrait être beaucoup plus considérable, mais le canton du Valais n'a pas encore pu asseoir un bon système d'impôts.

Les revenus des communes et ceux des couvents ne sont pas compris dans les chiffres sus-indiqués.

Population militaire. — Le tableau suivant donne une évaluation assez approximative de la population militaire du canton du Valais et des districts vaudois.

Districts vaudois : Carabiniers	3 compagnies.
Infanterie : Elite fédérale	6 "
" Réserve fédérale	3 "
" Réserve cantonale	8 "
Volontaires	4 "
	Total
	<u>24</u> compagnies.
Canton du Valais : Carabiniers	3 compagnies.
Infanterie : Elite fédérale	18 "
" Réserve fédérale	9 "
" Réserve cantonale	13 "
Volontaires	13 "
	Total
	<u>56</u> compagnies.
	Total général
	80 compagnies.

Nous verrons plus tard la manière d'utiliser convenablement ces forces que j'appelle auxiliaires, bien qu'elles soient considérables.

(A suivre.)

Comparaison entre les angles de mire et les déviations moyennes des fusils suisses de petit calibre et du nouveau fusil anglais Martini-Henry du calibre de 11^{mm},43.

Les indications que nous allons donner sont prises, pour les fusils suisses, dans le rapport publié en 1868 par le Département militaire fédéral sur le fusil à répétition (qui est un résumé des protocoles de la commission des fusils), et pour le fusil anglais, dans le rapport officiel du comité chargé par le ministère de la guerre du choix d'une arme de guerre se chargeant par la culasse.

Nous n'indiquerons les chiffres des angles de mire et des déviations moyennes que pour deux distances qui sont les mêmes pour les fusils suisses et pour le fusil anglais, c'est-à-dire 500 et 800 yards anglais qui font 609 et 975 pas suisses et nous admettrons que pour ces deux distances les résultats des fusils suisses diffèrent très peu de ceux obtenus à 600 et 1000 pas.

DISTANCE.		ANGLE DE MIRE.	
Fusil suisse.	Fusil anglais.	Fusil suisse.	Fusil anglais.
609 pas.	500 yards.	1°,19'	1°,1',26"
975 "	800 "	2°,22'	2°,2',29"

Quant aux déviations moyennes aux deux mêmes distances, il faut remarquer que pour le fusil suisse le rayon indiqué n'est que pour la